



INTRODUCTION

APRÈS LE 11 SEPTEMBRE

ANTOINE MÉRIEUX*

A la jonction de deux siècles et de deux millénaires, l'année 2001 sera sans doute aussi considérée comme une année charnière dans les livres d'histoire, après les dramatiques événements de New York et de Washington. Au-delà de son coût humain effroyable, le nouveau terrorisme de masse, en s'attaquant à des édifices symboles de la première puissance financière et militaire mondiale, a ébranlé bien des certitudes. Alors que l'Amérique, encore sous le choc, conduit l'inévitable riposte en y associant une coalition internationale la plus large possible, il reste à prendre la mesure des zones de tension et des lignes de fracture, nouvelles et anciennes, que l'événement, tel un séisme, a brutalement révélé. Dans un monde à la fois plus globalisé et plus hétérogène que jamais, le 11 septembre est-il le signe annonciateur d'autres graves désordres à venir ou va-t-il créer les conditions d'un sursaut de la communauté internationale ? L'onde de choc peut-elle accélérer, par réflexe de défense, l'émergence de nouvelles alliances et de nouvelles solidarités ? Si certains signes peuvent le laisser penser, le recul manque clairement pour fonder un pronostic optimiste.

LES ENJEUX DU 11 SEPTEMBRE

Le 11 septembre et les premières attaques bioterroristes ouvrent d'abord une période de crise politique et sécuritaire de

grande ampleur, et d'un genre nouveau dans les relations internationales. Celles-ci étaient jusqu'ici plus concernées par les relations inter-étatiques que par des défis d'organisations terroristes à l'échelle mondiale. La crise a comme premier enjeu la cohabitation pacifique des différentes cultures sur notre planète, et la contestation violente, par certains, de valeurs fondatrices, tels les droits de l'homme, qui paraissent jusqu'ici faire l'objet d'un consensus universel. Elle a aussi une dimension économique et financière considérable : l'attaque terroriste affecte des pans entiers des économies occidentales et les perspectives de croissance de l'économie mondiale. En toute hypothèse, le monde de la finance, dont le *Rapport moral* a pour vocation de retracer les débats, est interpellé à plus d'un titre par l'événement.

L'attaque du territoire américain renvoie, certes, avant tout à la folle dérive d'une organisation terroriste, alimentée par une lecture radicale de l'islam et par la haine de l'Amérique, du fait de son attitude dans les conflits au Moyen-Orient. Comme l'a montré l'ambiguïté des réactions à l'attentat dans nombre de pays en développement, pas exclusivement musulmans, la crise a cependant aussi révélé au grand jour l'ampleur du fossé entre le Nord et le Sud, et le ressentiment accumulé dans le monde face aux pays développés et à un système économique perçu comme agressif, menaçant la

* Délégué général de l'Association d'économie financière (AEF).

diversité des cultures, et excluant de fait de ses bénéfices une grande partie de l'humanité. Le terrorisme a pu prospérer sur ce mélange d'amertume, de sentiment d'injustice, de rejet du modernisme à l'occidental. A travers l'attaque du World Trade Center, à quelques mètres de Wall Street, ce sont les immeubles symboles du modèle de l'économie libérale et du capitalisme financier, à prétention universelle, mais jugé indifférent à la misère du monde, que les terroristes ont cherché et réussi à atteindre.

La communauté internationale a, certes, pris conscience, depuis déjà un certain temps, des lourds enjeux humains et des risques de tous ordres que représentait un développement aussi déséquilibré de l'économie mondiale. Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), dans ses rapports sur le développement humain, avait fait progresser une vision multidimensionnelle du développement, et la Banque mondiale avait commencé à redéployer ses programmes en faveur de la lutte contre la pauvreté ; les engagements pris lors de l'Assemblée du millénium de décembre 2000 de réduire de moitié la pauvreté à l'horizon de 2015, les mesures significatives d'allègement de la dette des pays les plus pauvres et la réorientation de l'action des institutions financières multilatérales, constituaient sans doute des avancées importantes. Mais, les discordances entre le Nord et le Sud expliquaient pour partie l'échec à Seattle du lancement d'un nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales. En l'absence d'une volonté politique clairement affirmée de la part des pays riches, pouvait-on ainsi espérer qu'ils usent de leur influence auprès de dirigeants de nombreux pays en faveur d'une répartition plus juste des richesses, qu'ils fassent les concessions nécessaires pour que l'ouverture des marchés prenne prioritairement en compte les objectifs de développement ou qu'ils concrétisent enfin l'augmentation de l'aide au développement, promise depuis déjà si longtemps ?

Au sein des pays du Sud, le retard de développement des pays musulmans, disposant d'importantes ressources naturelles et héritiers d'une civilisation brillante au tournant du premier millénaire, est source d'une humiliation particulière. La vieille question des rapports entre les religions et le développement réapparaît avec une nouvelle acuité. Y-a-t-il ainsi quelque chose, au sein de la culture ou de la religion musulmane, qui contribuerait à freiner le développement ? La relation des autres religions avec l'économie moderne n'est pas non plus exempte d'interrogations : les succès du capitalisme n'ont-ils pas contribué à diluer quelque peu les valeurs de l'Occident chrétien ?

UN NOUVEAU DÉFI POUR LES PAYS INDUSTRIALISÉS

L'histoire des Etats-Unis se répétant, les terroristes ont peut-être, sans le vouloir, en frappant au cœur de leur territoire, créé les conditions d'une redécouverte par les Américains du fait qu'ils ne pouvaient se désintéresser du sort du reste du monde sans risques pour leur prospérité et leur sécurité à moyen terme. Vaut-on assister, à la suite de ce profond traumatisme, à une remise en cause de cette attitude de *benign neglect* ou de l'*America first*, largement affichée jusqu'ici par la nouvelle administration américaine dans ses premières positions internationales ? Après le signe positif que représente le lancement de nouvelles négociations commerciales multilatérales à Doha en novembre 2001, la conférence de Monterrey sur le financement du développement, en mars 2002 au Mexique, constituera un nouveau test d'un éventuel changement d'attitude des Etats-Unis et, plus généralement, des pays industrialisés dans ce domaine.

L'agression terroriste a manifesté au grand jour une face incontestablement



négalive de la mondialisation, largement exploitée par des forces criminelles de tous ordres pour élargir leur champs d'action à l'échelle du globe et échapper à la répression. Elle a mis immédiatement en évidence la nécessité de renforcer l'action internationale pour s'attaquer enfin aux filières qui permettent le blanchiment de l'argent sale et le financement de réseaux criminels, notamment à partir des centres *offshore* et autres zones de non-droit. Même si le financement du terrorisme s'intéresse plus à l'amont, au repérage des fonds d'origine légale qui vont s'investir dans des activités terroristes, qu'à l'aval, à la traque de l'argent sale qui va s'investir dans l'économie, la démarche de base est la même : il convient d'obtenir la pleine coopération des établissements financiers et des places financières de la planète pour la recherche et la sanction des opérations délictueuses. L'enjeu nouveau qui s'attache à la recherche de ces financements dans le cadre de la lutte contre le terrorisme paraît avoir eu raison de la tiédeur et parfois du double langage de nombreux gouvernements. Le changement d'attitude, notamment des Etats-Unis et du Royaume-Uni, permet d'espérer des progrès significatifs dans la lutte contre la délinquance financière internationale, qui prend aujourd'hui des proportions alarmantes. Le rôle de ces deux pays sera d'autant plus important que nombre de centres extra-territoriaux relèvent de leur zone d'influence, et que leurs propres places financières, à l'image de Londres, sont aussi des centres importants de blanchiment.

Face à l'internationalisation des pratiques criminelles, la réponse ne peut qu'être de plus en plus internationale, voire supranationale. Elle nécessite inévitablement de nouveaux progrès dans la coopération judiciaire, tout particulièrement en Europe, avec la mise en place d'un espace judiciaire et d'un mandat d'arrêt européens, qui paraît enfin en bonne voie.

LA FINANCE FACE AU RETOURNEMENT DU CYCLE ÉCONOMIQUE

Les implications du 11 septembre sur l'économie et la finance mondiale sont à ce jour difficiles à mesurer. L'année 2001 avait déjà été marquée par une très nette détérioration de la conjoncture mondiale, consécutive à un ralentissement américain plus brutal que prévu, lui-même engendré par l'éclatement de la bulle du Nasdaq et de la nouvelle économie. L'effondrement de certains titres n'a fait clairement que sanctionner un retour à la normale des évaluations, déconnectées de la réalité des entreprises au temps de l'euphorie boursière. Ce retour à la raison a été particulièrement ressenti dans le secteur des télécommunications, qui se remet difficilement d'une spéculation effrénée. Les recommandations parfois aventureuses des grands opérateurs financiers en faveur de multiples opérations de fusions-acquisitions auxquelles ils étaient directement intéressés, et la complaisance manifestée par certains analystes pas toujours protégés contre les conflits d'intérêts, ont leur part de responsabilité dans ce dérapage collectif.

De façon plus générale, et contrairement à ce qu'avaient pu espérer certains optimistes extrapolant trop rapidement la longue période de croissance américaine, la nouvelle économie n'a pas aboli les cycles et, à l'inverse, la financiarisation de l'économie et son cortège d'effets richesse, positifs ou négatifs, tend au contraire à en accentuer la violence.

En dehors des valeurs technologiques, la baisse de Wall Street est restée à ce jour globalement modérée puisqu'à la fin du mois d'octobre 2001, l'indice Dow Jones n'avait perdu que 16 % depuis le début de l'année 2001. Un recul cependant suffisant pour calmer les ardeurs de nombreux investisseurs.

A la veille du 11 septembre, malgré l'utilisation massive par le Federal Reserve

Board (Fed) de l'arme monétaire, l'Amérique était déjà proche de la récession et ne jouait plus depuis longtemps son rôle de locomotive de l'économie mondiale. Les prévisions du FMI ont été revues une nouvelle fois en baisse, à la veille des réunions des comités monétaires et financiers internationaux et du comité du développement des institutions de Bretton Woods, qui se sont tenues en novembre à Ottawa après le report des assemblées annuelles du Fonds et de la Banque. Elles prévoyaient pour le monde une croissance de 2,4 % en 2001 et de 2,9 % en 2002, la Russie, la Chine et l'Inde, affichant les meilleures performances. La décélération de l'activité des pays industrialisés, nettement plus forte que prévue, devrait se répercuter défavorablement sur les perspectives de croissance des pays en développement, et notamment des pays africains les plus pauvres.

La crainte d'un effondrement des marchés financiers, immédiatement après l'attentat, a conduit les autorités à intervenir pour préserver, avant toute chose, la confiance dans la solidité du système financier. Les mesures énergiques prises par les banques centrales ont ainsi permis de préserver la liquidité de l'économie, et le débat se déplace aujourd'hui sur les politiques à mettre en œuvre, de part et d'autre de l'Atlantique et au Japon, pour soutenir la demande vacillante des ménages et les entreprises plus particulièrement touchées, et éviter ainsi à l'économie mondiale de basculer dans la récession.

Dans ce domaine aussi, l'ampleur et la rapidité de la volte-face américaine a pu surprendre les tenants d'un certain dogmatisme. Comme au début des années 1990, face à un secteur financier menacé de faillite, la Fed a continué à utiliser à plein le levier monétaire et l'administration américaine, s'appuyant il est vrai sur de confortables excédents budgétaires, et n'a pas hésité à s'engager dans un programme ambitieux de relance de l'économie et dans le soutien des secteurs en

difficulté. Venant d'un gouvernement imprégné de libéralisme, ce nouvel interventionnisme de l'Etat sera-t-il seulement une parenthèse vite refermée, justifiée par des circonstances exceptionnelles qui ne permettraient pas provisoirement au marché de remplir son rôle ? On peut le penser au plan intérieur, d'autant plus que la restitution aux ménages d'excédents budgétaires peut difficilement être assimilée à une relance de type « keynésien ». A l'inverse, dans le domaine des relations internationales, face à des défis d'un genre nouveau relevant du long terme, on peut espérer un changement plus profond de l'administration américaine.

GOUVERNER L'ÉCONOMIE MONDIALE

La période ouverte par le 11 septembre a mis sous une lumière crue un déficit de régulation au niveau mondial. Elle a rappelé à ceux qui l'avaient un peu vite oublié les responsabilités particulières de l'Etat, gardien de la sécurité des biens, des personnes et de la stabilité du système économique, et les limites que rencontraient les marchés, tout particulièrement en période de crise, pour gérer des risques interdépendants et se situant de plus en plus à l'échelle mondiale. Les Etats ne peuvent aussi se désintéresser de la bonne allocation des ressources et doivent exprimer en amont, aux agents économiques, les valeurs et les objectifs qu'ils entendent poursuivre, les traduire dans le droit, la dépense publique et la fiscalité, et les faire respecter par un contrôle approprié. Déjà malaisées au plan national, la définition et la mise en œuvre de ces objectifs communs au plan international n'en sont encore qu'à leurs premiers pas et restent largement insuffisantes, notamment dans leur dimension Nord-Sud. La violente contestation des institutions multilatérales par la société civile, à laquelle on a assisté tout au long de l'année, stigmatise sans doute plus un déficit



de gouvernance au niveau mondial qu'une contestation du principe même de la mondialisation. Comme on l'a déjà vu de la lutte contre la pauvreté ou contre le terrorisme, de nombreux autres risques, tels ceux associés à la préservation des circuits financiers, aux nouvelles technologies de l'information, aux bouleversements climatiques, à la santé, ou à la protection de l'environnement, exigent des réponses politiques urgentes à l'échelle mondiale.

Un tel constat ne devrait pas soulever de débat de doctrine, car il n'est nullement incompatible avec une gestion libérale dans une économie désormais globalisée : il s'agit aujourd'hui pour la communauté internationale de garantir ou de promouvoir la production de ce que l'on appelle les biens publics globaux. Ces biens, à l'image des biens collectifs nationaux, ne peuvent pas être pris en compte facilement par le marché, soit que leur utilisation n'est pas facilement individualisable, soit qu'elle donne lieu à des effets externes difficilement quantifiables. L'économie publique, aujourd'hui bien connue, donne des instruments d'analyse de ces imperfections du marché, et met en évidence les solutions possibles : nouveaux modes de régulation des marchés, mécanismes non marchands et financements permettant d'assurer la production de ces biens collectifs.

Pour combler ce déficit de politique et d'organisation à l'échelle mondiale, un nouvel ordre économique international devra être progressivement réinventé, qui comblera les lacunes dans l'organisation existante, hiérarchisera les objectifs, sera plus représentatif de l'ensemble des pays en développement. L'accord sur l'entrée de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce intervenue cette année constitue, de ce point de vue, une avancée importante. Des instances d'arbitrage et un espace public devront aussi être créés dans lequel s'exprimeront toutes les parties intéressées (ONG, entreprises...) pour donner une meilleure légitimité à l'agenda

de la mondialisation. De nombreuses idées ont été avancées pour remédier à ce déficit de gouvernance au niveau mondial : il a ainsi été suggéré de créer un conseil de sécurité économique qui associerait aux membres du G8 les pays membres du conseil d'administration du FMI et de la Banque mondiale. Nul doute que la crise actuelle n'alimentera ce difficile débat qui est appelé à se développer dans les différentes enceintes multilatérales en 2002.

L'ANNÉE DE L'EURO

Au niveau européen, l'année 2001 aura aussi été riche en débats de toute nature : le brusque retournement de conjoncture, qui a conduit un certain nombre d'Etats à utiliser l'arme budgétaire pour soutenir la consommation des ménages, introduit quelques doutes sur les conditions de respect des engagements de réduction des déficits budgétaires pris au titre du pacte de stabilité, en application du traité de Maastricht. Si la conjoncture continue de s'assombrir, détériorant ainsi les recettes publiques, le bon compromis entre la politique monétaire conduite par une banque centrale indépendante et des politiques budgétaires qui restent largement définies au niveau de chaque Etat, pourrait s'avérer délicat à trouver.

La grande affaire européenne de 2001 aura été sans nul doute les préparatifs de l'ensemble des agents économiques pour la bascule vers l'euro, au 1^{er} janvier 2002, qui ont donné lieu à une très forte mobilisation. Au-delà de ses effets économiques et commerciaux incontestables, la détention par tous les citoyens membres de la zone euro d'un même instrument de paiement revêt une portée symbolique considérable. Avec l'euro, chacun disposera enfin au quotidien d'un signe concret et positif de son appartenance à l'Europe, revêtu d'une charge affective très forte, et dont les retombées psychologiques à terme ne doivent pas être sous-estimées. Reste

naturellement à traverser sans encombre la période cruciale du passage à la nouvelle monnaie qui s'annonce délicate, malgré la mobilisation de tous, notamment pour toutes les populations à risque qui courent à cette occasion un important risque de marginalisation supplémentaire.

Si l'Europe de la monnaie s'affirme, celle des services financiers continue à progresser à un rythme décevant. Les obstacles liés aux différences culturelles, à la variété des fiscalités et des droits nationaux, empêchent encore largement la présentation d'une offre européenne de services bancaires pour les particuliers, que la diffusion de la banque en ligne devrait pourtant favoriser. La réglementation financière européenne demeure largement inachevée, et son processus d'élaboration par voie de directives est bien lourd face à l'évolution rapide des marchés. Le plan d'action des services financiers approuvé par le Conseil des ministres fixe un cadre utile et un échéancier des décisions à prendre, mais d'importantes options restent à trancher, notamment pour mieux assurer la coordination au niveau européen du contrôle prudentiel. L'ampleur des enjeux impose dans ce domaine aussi, comme le montre l'actualité récente, une accélération des décisions.

ÉTHIQUE ET ÉQUITÉ

Les grands débats de l'année 2001 n'auront pas concernés seulement les Etats, mais aussi les acteurs de la finance, individus et entreprises, qui ont une large part de responsabilité dans le bon fonctionnement des marchés, notamment à travers la définition et la mise en œuvre de règles éthiques ou de codes de bonne conduite.

L'éthique a continué, en 2001, son entrée en force dans les entreprises qui sont de plus en plus conscientes de l'impact financier de l'image qu'elles projet-

tent à l'extérieur et de la valeur de leur marque. Face aux fonds d'investissement socialement responsable, aux ONG, aux organisations de consommateurs, les entreprises veillent à se présenter sous leurs meilleurs atours et s'arment de plus en plus de codes de déontologie ou de chartes éthiques. L'ONU elle-même se préoccupe d'harmoniser des standards de comportement des entreprises au niveau international.

Le secteur financier reste particulièrement sensible aux débats éthiques : la dissymétrie dans le niveau d'information de la banque et de ses clients, la fréquence des conflits d'intérêts, l'enjeu qui s'attache à la possession d'informations confidentielles, les coûts financiers très lourds des dérapages, impliquent une grande vigilance des responsables dans le strict respect de la déontologie et des règles du marché.

Les débats se sont, par ailleurs, poursuivis activement en 2001 sur les meilleurs moyens d'associer le secteur financier à la lutte contre la marginalisation et l'exclusion sociale, par la mise en place effective des services bancaires de base, le développement de la microfinance, la mise en place de nouvelles formes de financements solidaires.

Les économistes continuent enfin à réfléchir aux instruments disponibles pour introduire plus d'équité dans notre système économique, qu'elle concerne l'accès à l'emploi ou à la protection sociale sous ses différents aspects.

De tous ces débats, au niveau national et international, le *Rapport moral sur l'argent dans le monde en 2001* se fait naturellement largement l'écho, et contribue ainsi au renouvellement de la réflexion sur les enjeux fondamentaux de notre système financier.